

Les vaccinations obligatoires

Vous informer sur les vaccinations obligatoires

Des réunions d'information sont proposées sur le thème des vaccinations obligatoires.

La vaccination c'est l'introduction dans l'organisme d'un hôte d'une préparation antigénique dérivée d'un agent infectieux qui permet de créer une réponse immunitaire de l'hôte en question.

Les vaccinations permettent d'atténuer les effets de la maladie sur la personne mais aussi et surtout de limiter sa propagation c'est-à-dire d'éviter l'épidémie.

Il est important de se faire vacciner afin de se protéger mais aussi de protéger les autres ! « Il faut que 85% de la population soit vaccinée pour que la maladie ait une chance de disparaître », indique le docteur Kervran, médecin conseil à la MSA. S'il y a un cas d'une maladie et que nous sommes moins de 85% à être vaccinés, on risque l'épidémie !

Le docteur attire l'attention des personnes présentes sur l'importance de faire vacciner les petites filles contre le papillomavirus, afin de limiter et faire diminuer les risques de cancer du col de l'utérus car on constate une augmentation du nombre de cancers détectés à l'âge de 30 ans.

En ce qui concerne la grippe, les personnes fragiles et personnes âgées sont les premières concernées. Il faut se faire vacciner chaque année et augmenter le nombre de personnes vaccinées afin d'éviter au maximum les épidémies, car les complications de la grippe sur les sujets fragiles tuent !

Il nous rappelle que ce n'est pas parce que l'on a eu une maladie qu'il ne faut plus ou pas se faire vacciner !

Venez échanger et vous informer pour vous protéger au mieux mais aussi protéger les autres !

Si vous souhaitez une intervention de ce type sur votre secteur, alors contactez l'animatrice de la vie mutualisme, ou un élu MSA de votre territoire.

